



Toulouse, le 7 mars 2013

Direction régionale Midi-Pyrénées

Madame Nelly CAZANAVE  
Présidente du Comité de quartier  
Rangueil-Sauzelong  
19 rue Claude Forbin  
31400 TOULOUSE

**Objet :**           **Projet de cheminement piéton entre le secteur  
de Saint-Agne et l'avenue du Lauragais.**

Référence :       **D13.099-SAP / MDE-cto**  
Pièce jointe :    reportage photos de la visite terrain

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier relatif à votre projet de création d'un cheminement piéton le long de la voie ferroviaire entre le quai de la halte ferroviaire de Saint-Agne et l'avenue du Lauragais.

Une première investigation de terrain laisse à penser que les conditions de faisabilité de ce projet sur les emprises ferroviaires, au moins au niveau de la plateforme (niveau des voies) semblent difficilement envisageables. En effet, de nombreuses installations ferroviaires sur l'emprise telles que des poteaux caténaires, des caniveaux de signalisation, des lignes électriques de 63 000 volts sont présentes sur cette zone. De plus, la largeur de l'emprise est parfois très faible, moins de 3 mètres de la bordure du rail, n'autorisant pas la pénétration du public dans cette zone.

Cette configuration de terrain, très dangereuse, rend difficile l'organisation d'une visite de terrain. Cependant, nous sommes à votre disposition pour une rencontre afin de vous expliciter nos contraintes et déterminer avec vous si des investigations en pied de talus seraient utiles.

Si ce principe vous convient, nous vous proposons d'associer à cette rencontre le Pôle Territorial Sud-Est et d'en assurer son organisation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

La Chef du Service Aménagement  
et Patrimoine

Maïder DELGADO

Copies : M. DUFAU et Mme CROQUETTE (TOULOUSE METROPOLE - Pôle Territorial Sud Est)